



**05 Février 2005 :
Toutes les raisons d'agir !!**

Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale

**TOUS ENSEMBLE :
POUR UN SERVICE PUBLIC
SANITAIRE ET SOCIAL DE QUALITE...**



En ce début d'année, le climat social bouge et se modifie. Salaires, emploi, temps de travail, services publics s'affirment comme des sujets de préoccupation majeurs chez les salariés de la Fonction Publique Hospitalière comme du secteur privé.



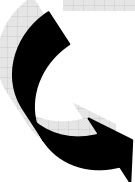
LE 05 FÉVRIER SERA POUR LES SALAIRES DU PUBLIC LE PROLONGEMENT NATUREL DES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES ET POUR LES SALAIRES DU PRIVÉ L'OCCASION DE FAIRE ENTENDRE LEUR VOIX POUR QUE, DANS CHAQUE ENTREPRISE, LA NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE PRENNE ENFIN EN COMPTE LEURS REVENDICATIONS.

Ce sera pour l'ensemble des salariés une nouvelle étape qui doit PERMETTRE D'ÉLARGIR LES MOBILISATIONS POUR PESER SUR LES CHOIX GOUVERNEMENTAUX ET FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA RAISON.

NOS RAISONS D'AGIR...



LA R.T.T. :
Le secteur sanitaire et social est déjà un secteur dont les horaires sont très diversifiés et atypiques : travail 24H/24H, travail le week-end...
Il devient de plus en plus difficile de concilier vie professionnelle et familiale. Nous ne pouvons plus accepter d'aller de dérogations en dérogations. Que veut de plus le Gouvernement ? Faire comme dans le secteur du social : TRAVAILLER GRATUITEMENT AVEC DES HEURES D'ÉQUIVALENCES ?



L'EMPLOI :
Il est URGENT, dans ce domaine, DE RENFORCER L'ENSEMBLE DES EFFECTIFS DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL. Il est INTOLÉRABLE que des professionnels s'exposent à des risques, faute de moyens, dans nos établissements. En Psychiatrie, par exemple, on en est arrivé à banaliser l'exercice d'un seul professionnel auprès de patients en difficultés sociales.

Formation :

CHACUN PEUT MESURER ET NOUS N'AVONS PLUS À EN FAIRE LA DÉMONSTRATION, LA NÉCESSITÉ D'OUVRIRE UNE NÉGOCIATION À CE SUJET, TANT NOUS CONSTATONS TOUS LES SOUS-EFFECTIFS CHRONIQUES, DANS TOUS LES SERVICES DE NOS ÉTABLISSEMENTS. POUR CELA, LA CGT REVENDIQUE, AVEC VOUS, DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES UN PLAN D'URGENCE EMPLOI - FORMATION.

Salaires et rémunération :

« *DES PERSONNELS PAYÉS À LEUR JUSTE VALEUR, C'EST UN SERVICE PUBLIC DE MEILLEURE QUALITÉ* ».

LES NÉGOCIATIONS SALARIALES DANS LE PUBLIC COMME DANS LE SECTEUR CONVENTIONNÉ SONT DANS L'IMPASSE. LE GOUVERNEMENT ET LES EMPLOYEURS DU SANITAIRE ET DU SOCIAL NE VEULENT PLUS NÉGOCIER...

NOUS EXIGEONS LA RÉOUVERTURE IMMÉDIATE DES NÉGOCIATIONS SALARIALES ET LE RATTRAPAGE DES SALAIRES.



Reconnaissance des qualifications :



LES DERNIÈRES NÉGOCIATIONS SALARIALES DANS LA FONCTION PUBLIQUE NIENT LES QUALIFICATIONS DANS LA CATÉGORIE C. LES AGENTS QUALIFIÉS ET NON QUALIFIÉS DÉMARRERONT LEUR CARRIÈRE DANS LA MÊME ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION (EX : LES AS ET LES ASH).

IL EST INACCEPTABLE QUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE, LES QUALIFICATIONS BAC+ SOIENT SEULEMENT RÉMUNÉRÉES 1,054 X LE SALAIRE MINIMUM DE LA FONCTION PUBLIQUE ET QUE LES BAC+ 3 SOIENT SEULEMENT RÉMUNÉRÉES 1,116 X LE SALAIRE MINIMUM DE LA FONCTION PUBLIQUE. CETTE NÉGATION DES QUALIFICATIONS SE DÉROULE À L'IDENTIQUE DANS LES CONVENTIONS COLLECTIVES DU SECTEUR.

Financements des établissements et du service public :

NOUS DEVONS PORTER UN COUP D'ARRÊT À LA GESTION LIBÉRALE QUI S'INSTALLE PROGRESSIVEMENT DANS NOS ÉTABLISSEMENTS. Ces modes de management des activités sont incompatibles avec nos missions, avec les réponses à apporter aux besoins de la population en matière sanitaire et sociale.

LA CGT EXIGE, AVEC VOUS, QUE CETTE DÉMARCHE SOIT INVERSÉE.

Ce sont les besoins qui doivent guider les financements et non les financements qui doivent décider de l'offre sanitaire et sociale.

UNE NOUVELLE ETAPE

FAIRE PRENDRE EN COMPTE CES ASPIRATIONS, C'EST LE SENS DE L'APPEL À MANIFESTER LE 05 FÉVRIER QUE LANCENT ENSEMBLE LA CGT, LA CFDT, LA CFTC, FORCE OUVRIÈRE, AUXQUELLES SE JOIGNENT LA FSU, L'UNSA ET SUD SOLIDAIRE.

L'exemple de la psychiatrie :

Le Ministre a annoncé, à grand renfort de médiatisation, un moratoire sur la fermeture des lits en psychiatrie, il a d'ailleurs omis de faire de même pour la suppression des emplois.

Cela ne suffit pas, il faut rouvrir les lits partout où cela est nécessaire et créer les emplois y afférent.

La sécurité des professionnels est à ce prix, l'actualité récente nous l'a fait cruellement remarquer...

POUR MES REVENDICATIONS, POUR MES DROITS, JE ME SYNDIQUE

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : / / / / / Ville :

Age : Profession :

Nom et adresse de l'établissement :



Bulletin à nous renvoyer à : FD Santé, Secteur Orga, Case 538, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil Cedex

**Pour ces Raisons
la Fédération de la Santé
et de l'Action Sociale vous appelle à :**

Une journée d'actions le Samedi 05 Février 2005